

Compte rendu du déjeuner autour de Patrick Delvetere, Conseiller spécial, Think Tank de la Commission sur les questions sociales

Le 12 avril, les membres du Cercle Europe et Economie sociale ont accueilli Patrick Delvetere, conseiller principal pour la politique sociale européenne au Centre de stratégie politique européenne (EPSC). Fort de ses expériences militantes en faveur de mouvements sociaux, Patrick Delvetere a échangé avec franchise sur le futur de l'Europe sociale et la place que peut occuper l'ESS.

Avant de présenter sa vision, Patrick Delvetere est revenu sur les travaux de la Commission Juncker, rappelant en particulier le rôle que joue l'EPSC dans la définition des politiques européennes.

L'EPSC a été créé par Jean-Claude Juncker afin de l'aider à concentrer ses initiatives législatives sur un nombre limité de dossiers stratégiques. L'idée pour Jean-Claude Juncker était de concentrer les travaux de la Commission autour de grands dossiers prioritaires afin de laisser de côté les dossiers moins stratégiques. Il avait pour cela besoin d'une cellule prospective pour conduire des analyses, présenter des recommandations.

Alors que les directions générales de la Commission apportent une dimension technique sur les initiatives de la Commission et que les Cabinets sont chargés de piloter leur dimension politique, le Think Tank de la Commission inscrit davantage ses travaux dans un vision prospective afin de déterminer les tendances sociétales pouvant impacter les initiatives européennes de demain.

Patrick Delvetere a confirmé le changement de paradigme en cours à la Commission européenne et au sein des Institutions en général. Après une vague politique dominée depuis les années 1970/80 par la dérégulation du système financier, la Commission réalise que ses attentes de voir un ruissellement des effets économiques de cette politique sur les questions sociales n'est pas au rendez-vous. Au contraire, volatilité financière et mécontentement des citoyens ont émergé et directement soutenu la percée des populistes.

En arrivant à la tête de la Commission, Jean-Claude Juncker a voulu laisser aux questions sociales une place de choix et lui redonner sa valeur. Il est en effet convaincu que l'Europe est un projet social dès ses origines, d'ailleurs le fonds social européen est présent dès le début de la construction européenne. Jean-Claude Juncker a vraiment cherché à inscrire cette conviction dans sa politique : l'économique et le social ne peuvent être séparés.

La mise en place de la task force sur l'ESS en est une illustration. 23 Directions générales y contribuent pour une action plus horizontale des thèmes sociaux.

C'est également dans ce cadre que s'inscrivent diverses initiatives comme le Socle européen des droits sociaux. Pour Patrick Delvetere, le Socle n'est en soit pas original puisque les principes qu'il proclame sont connus. L'originalité réside davantage dans sa forme, soit dans l'interactions et la mise en perspective des principes les uns aux autres. En outre, ce Socle a été proclamé non-seulement par la Commission, mais aussi par le Conseil, c'est-à-dire par les Etats membres. Il s'agit là encore d'une grande nouveauté, puisque c'est la première fois que l'on pose les bases politiques et institutionnelles pour mener une politique sociale.

Si la proclamation est désormais faite, il est nécessaire selon Patrick Delvetere de ne pas oublier le Socle. Pour lui, l'exercice est de l'institutionnaliser, notamment via le Semestre européen et d'autres instruments politiques européens.

C'est tout l'enjeu de la prochaine Commission : voir comment cette dernière inclura les questions sociales et donnera une suite au Socle pour que ce dernier reste vivant et ne soit pas oublié à l'image de la déclaration de Barcelone. Pour se faire, Patrick Delvetere propose la recette suivante :

- 1. Politiser le Socle en augmentant le dialogue entre la Commission et le Conseil et au sein même des Etats.**
Il pense notamment qu'il serait pertinent de lancer un débat public décentralisé. Une décentralisation des débats sur l'Europe sociale permettrait aux fonctionnaires européens de mieux connaître et comprendre les réalités du terrain. Cette proposition a fait l'objet de nombreux débats entre les membres du CEES qui ont vu dans cette proposition un écho aux consultations citoyennes qui seront lancées le 17 avril par Emmanuel Macron.

2. **Partager davantage les connaissances avec les Etats sur les réussites et les échecs de certaines initiatives sociales** afin de les aider à guider leurs politiques et de gagner en efficacité. Il a à ce titre pris l'exemple de la politique de logement et de l'exemplarité du modèle finlandais qui devrait être diffusé en Europe.

3. **Promouvoir un nouveau narratif pour l'Union européenne autour du concept de la qualité de vie : comment l'UE agit concrètement pour améliorer la qualité de vie des citoyens**
Alors que Jean-Claude Juncker a fait de « la croissance inclusive et durable » le moto de son mandat, Patrick Delvetere recommande à la prochaine Commission d'adopter une logique plus large en se basant sur la qualité de vie. Il s'agit selon lui, d'une porte d'entrée de lobbying pour les acteurs de l'ESS. Sur ce point, Patrick Delvetere est revenu sur le rapport d'Eurofound sur la qualité de vie, qui est un bon exemple de mise en avant de la valeur ajoutée de l'ESS. De plus cet axe sur la qualité de vie permet d'embrasser de manière large toutes les politiques de la commission européenne : santé, mobilité, énergie, consommateurs, droits ... C'est un narratif qui pourrait permettre de lutter contre les positions prises par les mouvements populistes

En ce qui concerne la question de l'ESS, Patrick Delvetere constate qu'un dialogue est en train de se construire au sein de la Commission. Malgré tout, un vrai problème de reconnaissance persiste car le mouvement est peu voire pas connu par certains fonctionnaires et Etats. Le manque d'identité collective de l'ESS est une problématique que doivent résoudre les acteurs d'ici l'arrivée de la prochaine Commission européenne afin que cette dernière la prenne en compte dans ses politiques. A ce titre, il recommande aux acteurs d'être plus offensifs et de restaurer leur image en innovant dans leurs propositions et en soulignant leurs valeurs communes.

Lors des débats qui ont suivi, les membres du CEES ont ensuite échangé sur la compétence de la CJUE et son plein pouvoir pour établir des décisions qui ne peuvent faire l'objet d'appel et impactent pourtant directement les acteurs économiques dans leurs activités. D'autres ont à nouveau débattu sur l'identité de l'ESS et le problème de définition de statut pour les acteurs de l'ESS.

Patrick Delvetere a également appelé les acteurs de l'ESS à faire davantage de pédagogie pour informer sur la vie interne des structures, au-delà des aspects statutaires.
